

Un restaurant refait à neuf pour le monde des courses à Chantilly
Des salariées de l'AFASEC reçoivent leur médaille d'honneur du travail

Chantilly, le 13 décembre 2013 – **La Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Chantilly inaugure les nouveaux aménagements de son restaurant rénové ainsi que ses zones de tri et de compostage, en présence d'Eric Woerth, Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, de François Laurans, Président de l'AFASEC et des partenaires du projet : ELIOR, le PNR (Parc Naturel Régional) et la CCAC (Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne).**

A cette occasion, Didier Budka, Directeur de l'AFASEC remet à des collaboratrices de l'association, une médaille d'honneur du travail pour leurs 20 ans de carrière.

Les salariés des écuries de courses et tous les acteurs du secteur peuvent désormais découvrir les nouvelles installations du restaurant. Une ambiance «nature» a été choisie pour ce lieu convivial. Sièges design, tables rondes, couleurs lumineuses assurent à l'ensemble une atmosphère sereine. Un espace Wi-Fi isolé du bruit a été aménagé. Les travaux de rénovation ont été menés dans une démarche de développement durable : système de compostage pour les déchets de restauration et autres biodéchets de la résidence installé sur les espaces verts de la résidence, création de zones de tri sélectif, mise en place d'un conteneur à verre aérien en accès libre également pour cantiliens (à certains horaires). ELIOR, le PNR (Parc Naturel Régional) et la CCAC (Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne), ont accompagné l'AFASEC dans la réalisation de ces projets.

Le service restauration de la résidence est proposé aux salariés des écuries de courses et aux acteurs du secteur hippique de l'aire cantilienne à un prix préférentiel, 365 jours par an. Des petits-déjeuners sont préparés tous les matins et des menus équilibrés, confectionnés à base de produits locaux, sont à l'affiche midi et soir. Des thèmes culinaires régionaux avec animations sont régulièrement organisés. Un espace « snacking » est également ouvert de 19h15 à 20h15.

Au cours de cette manifestation, deux salariées de l'association, Gloria Merilhou, comptable et Bernadette Dupuis, employée de ménage, se voient récompensées par Didier Budka, directeur de l'AFASEC par une médaille de travail pour leurs 20 ans de carrière dans l'association. L'occasion de rappeler leurs parcours professionnels tout en évoquant quelques anecdotes avant de découper aux côtés d'Eric Woerth le ruban pour l'inauguration de cet espace flambant neuf.

De nombreux collaborateurs fidèles à l'AFASEC participent à la pérennité de l'institution : près de la moitié de ses salariés comptabilise plus de 10 années d'ancienneté au sein de l'association et près d'un quart plus de 20 ans.

Les médaillées du travail

Gloria Merilhou, née en 1971

Habitante de Montataire

Médaille d'argent (20 ans de service)

Elle intègre le service comptabilité du siège de l'AFASEC en 1992. Aujourd'hui, elle occupe le poste de comptable à la Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Chantilly et elle est également responsable du service comptabilité de la Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Maisons-Laffitte.

« Gloria est une personne énergique et enthousiaste, dotée d'une conscience professionnelle remarquable », témoigne Didier Budka.

Bernadette Dupuis, née en 1954

Habitante de Blaincourt-les-Précy

Médaille d'argent (20 ans de service)

Elle arrive à l'AFASEC en 1991 comme employée de ménage tout d'abord à l'Ecole des Courses Hippiques-AFASEC de Gouvieux puis elle rejoint la Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Chantilly où elle assure la responsabilité de l'équipe ménage et de la laverie.

« J'ai toujours dit que j'étais comme chez moi ici et cela me fait toujours plaisir de venir y travailler », déclare Bernadette.

« Bernadette est une collaboratrice fidèle et chaleureuse, toujours prête à rendre service. Son sens de l'implication est l'une de ses grandes qualités » observe Didier Budka.

La Résidence des Courses Hippiques AFASEC de Chantilly

Depuis 1984, la Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Chantilly « Serge Boireau », implantée à proximité de la célèbre piste d'entraînement de Chantilly et des écuries, est au service des salariés des écuries de courses et de tous les acteurs du secteur. La résidence propose à la location 142 chambres individuelles meublées toutes rénovées en 2011 et un service de restauration 365 jours par an. D'autres services sont disponibles : installations sportives, salle de cinéma, service médical et social, laverie, animations, sorties culturelles et sportives. Guillaume Jacobée est le nouveau responsable de l'établissement.

La rénovation du hall d'accueil verra le jour en 2014, l'année des 30 ans de la Résidence. 6 autres Résidences des Courses Hippiques - AFASEC sont implantées en France.

La Résidence des Courses Hippiques-AFASEC de Chantilly en chiffres :

- 55 000 repas (déjeuners et dîners) servis chaque année
- 38 000 petits déjeuners préparés chaque année
- 40 000 nuitées
- 30 ans en 2014

Les partenaires de ce projet aux cotés de l'AFASEC

- Elior
- Parc Naturel Régional
- Communauté de Commune de l'Aire Cantilienne
- Epona

www.afasec.fr - www.ecole-des-courses-hippiques.fr - www.facebook.com/AFASEC

Dossier de presse et visuels disponibles auprès du service presse

Contact presse pour LA RESIDENCE DES COURSES HIPPIQUES-AFASEC DE CHANTILLY :
Tél : 0 344 544 344 – cvergely@presstance.com